

Le vingt-deux janvier deux mil quatorze, à 20 h 00, le Conseil Municipal, convoqué en séance extraordinaire s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame DEL SOLE, Maire.

- ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. DEL SOLE, LACHÈVRE, KAZMIERCZAK, HOUSSAIT, GOSSE, DUHAZÉ, GODARD,
- ABSENTS EXCUSES : M. BOULANGER (Procuration à Mme DEL SOLE), Mme LAPEYRE (procuration à M. KAZMIERCZAK), M. ADAM (procuration à Mme HOUSSAIT), Mme DELMAS (procuration à M. GOSSE), Mme GOMES SALTAO (procuration à M. GODARD) Mme DRAILY (procuration à M. DUHAZÉ)

Monsieur LACHÈVRE est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal en date du 20 décembre est adopté à l'unanimité.

1-1 MAISON DES JEUNES ET D'ANIMATION CULTURELLE ET FBS – VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION 2014

Nombres de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 13
7	13	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Considérant la nécessité de verser dès le début de l'année 2014 à deux associations, un acompte sur la subvention communale annuelle de fonctionnement afin de faciliter leurs opérations de trésorerie, notamment le paiement des salaires, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de ces acomptes aux associations suivantes :

- **MAISON DES JEUNES ET D'ANIMATION CULTURELLE**
- **FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,

- **DECIDE** d'attribuer pour 2014 aux associations susmentionnées les acomptes de subventions suivants et d'en imputer la dépense à l'article 6574 – SUBVENTIONS du Budget Primitif 2014 :

- MAISON DES JEUNES ET D'ANIMATION CULTURELLE **30 000 €**
- FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE **10 000 €**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.